Plus d'infos sur : **ports.bretagne.bzh/passeapoissons**
ou **ville-plerin.fr**

Écrivez-nous à : **passeapoissonslelegue@bretagne.bzh**

Fruit d'un vaste travail de concertation, ce projet est accompagné sur les plans technique et financier par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les acteurs locaux de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité, et le plan France Relance.

RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh | region.bretagne
ww.bretagne.bzh

Mars 2023 – Conception : Direction de la communication/Région Bretagne – Imprimé sur papier 100 % recyclé – © Photo de couverture : CHARIER

Port de
Saint-Brieuc – Le Légué

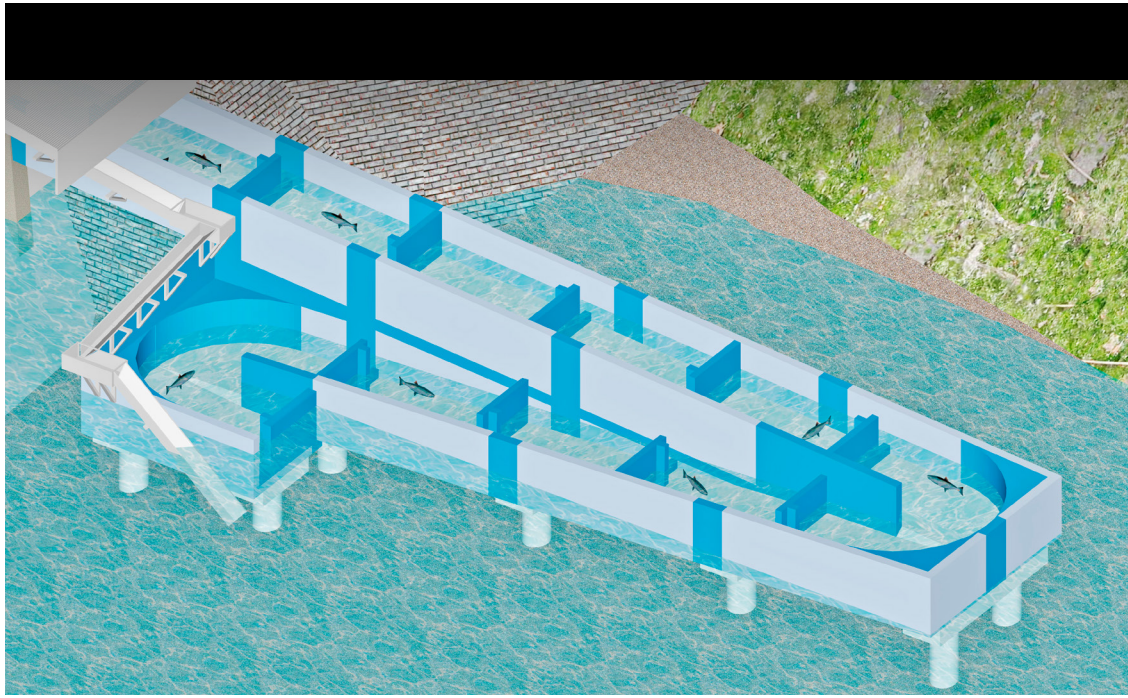

CONSTRUCTION D'UNE PASSE À POISSONS

LE PROJET, LES TRAVAUX

Travaux réalisés et financés par la Région Bretagne avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Un port de la Région Bretagne

POURQUOI UNE PASSE À POISSONS ?

Saumons, aloses, anguilles, lamproies marines, truites de mer : de nombreuses espèces migratrices arrivent ici, dans le port du Légué pour rejoindre la rivière du Gouët. Pour certaines d'entre elles, le voyage est très long, et le séjour en Bretagne est essentiel pour le maintien des populations à l'échelle nationale voire européenne.

Construit au début du XX^{e} siècle, le barrage-déversoir du port du Légué ne permet pas aux poissons migrateurs son franchissement, sauf à très fort coefficient de marée.

Propriétaire du port du Légué depuis le 1er janvier 2017, la Région Bretagne a pris la décision de construire une passe à poissons, permettant à toutes les espèces de franchir le barrage et ainsi préserver la continuité écologique du Gouët, conformément au Code de l'Environnement.

QU'EST-CE QU'UNE PASSE À POISSONS ?

Le principe de cet ouvrage consiste à diviser le dénivelé total du barrage en une série de bassins séparés par des cloisons formant un escalier hydraulique. La passe est réalisée en béton pour garantir une durabilité et une neutralité dans le milieu aquatique. Pour être efficace, la passe à poissons doit prendre en compte les caractéristiques du lieu et les espèces migratrices, ce qui nécessite une étude particulière associant des spécialistes et une conception sur-mesure.

Le barrage-déversoir du Port du Légué à ce jour.

QUELLES SERONT LES CONSÉQUENCES DES TRAVAUX SUR LA CIRCULATION ?

Afin d'assurer la continuité d'accès au Centre Technique Départemental, et en prenant en compte les différents travaux et évènements réalisés localement sur 2023, les travaux de réalisation de la passe à poissons vont se dérouler en deux phases :

- **À compter du 3 avril**, pour une durée de 3 semaines, travaux préparatoires, comprenant **une circulation alternée** à 3 feux sur la RD24, côté aval du barrage.
- **Du 10 juillet au 31 octobre**, travaux principaux de la passe, comprenant **une déviation** (Bus, VL et PL) de la RD24 barrée sur le tronçon parallèle à l'île aux lapins et à hauteur de la passe ; **la circulation piétonne et vélo sera maintenue tout au long du chantier.**

La Région Bretagne remercie les usager·ères et riverain·es pour leur compréhension des perturbations engendrées par les travaux.